

209C1006
FR0004052561-FS0428

20 juillet 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HUBWOO.COM

(Euronext Paris)

Par courrier du 17 juillet 2009, la société anonyme Apax Partners (1) (45 avenue Kléber, 75784 Paris cedex 16) et la société en commandite par actions Altamir Amboise (2) ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 13 juillet 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société HUBWOO.COM, et détenir de concert, 4 607 027 actions HUBWOO.COM représentant autant de droits de vote, soit 5,46% du capital et des droits de vote de cette société (3), répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
FCPR Apax France VI	4 284 559	5,07
Altamir Amboise	322 468	0,38
Total	4 607 027	5,46

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de la société HUBWOO.COM (4).

(1) En qualité de société de gestion du fonds communs de placement à risques Apax France VI. Apax Partners SA est représentée par M. Maurice Tchénio, son président-directeur général.

(2) Société en commandite par actions dont Apax Partners & Cie Gérance SA est associé commandité et gérant. Apax Partners & Cie Gérance SA est représentée par M. Maurice Tchénio, son président.

(3) Sur la base d'un capital composé de 84 449 021 actions représentant autant de droits de vote.

(4) Cf. prospectus visé par l'AMF sous le numéro 09-192 du 16 juin 2009 et communiqué en date du 9 juillet 2009.